



CAP des éducateurs:

## la CGT dérangerait-elle ?

Aujourd'hui se tient la CAP d'avancement, c'est à dire celle qui propose les promotions de grade...

Étrangement, la CGT ne peut pas siéger normalement au prétexte que nos élus pourraient être éventuellement, enfin presque, promouvables...

Si notre Camarade Céline Pouchoux remplit les conditions d'ancienneté qui la rende promouvable en 1ere classe, elle n'est pas priorisée par sa DIR, elle paye son engagement syndical régional et nous nous battons pour le respect de ses droits...

Quant à notre camarade Ahmed Boukabous, il n'est pas priorisé par sa DIR et ne remplit pas les conditions d'ancienneté défendues par les organisations syndicales. **Il n'y a donc aucune raison de lui interdire de siéger...**

Comme la centrale nous avait annoncé son oukase, nous avons fait des propositions qui étaient que nos élus pouvaient sortir lorsqu'il s'agissait de leur DIR, puisque la promotion se « négocie » par DIR...Ce fut refusé au prétexte que la liste est nationale... Hélas pour l'administration l'argument tombe puisque il est offert à chaque DIR son quota de promu(e)s!

Il nous est donc imposé « généreusement » un poste d'expert qui n'aura pas le droit de vote, soit un simple rôle d'enregistrement. C'est se moquer ouvertement du monde même si nous avons choisi une camarade qui ne se laissera pas faire...

A cela, ajoutons un autre fait étrange. Pour toutes les CAP nous sommes destinataires des informations concernant les CSE, même si nous ne pouvons pas intervenir pendant la CAP, cela nous permet de vérifier voire d'alerter si besoin...

Cette fois, alors que nos élus sont écartés, on nous refuse un minimum d'information sur ce grade...

Qu'y a t-t-il donc à cacher pour que ces documents soient si secrets?

Il y a des règles, voire des textes derrière lesquels l'AC se camoufle, et se camouflera dans cette affaire. Mais, étrangement, elles sont mises en œuvre avec plus ou moins de rigueur selon l'organisation syndicale à laquelle elles s'appliquent...Nous ne jouons pas les victimes, nous constatons et nous nous en amusons... Vouloir mettre de côté la CGT est une tentation permanente...

Nous, nous savons pourquoi vous nous faites confiance, pourquoi des dizaines de milliers de salariés nous ont rejoint et veulent s'investir...

C'est que nous sommes du côté des salariés, des sans-emplois, des jeunes et des retraités : nous ne nous adressons pas à l'Administration ou au Medef, nous VOUS informons et nous VOUS prenons à témoin et nous défendons ensemble ce que nous décidons ensemble...

**Nous continuerons... ensemble!**